

# LA BECQUE RÉSIDENTE D'ARTISTES

## Appel à candidatures

### 1. Programme principal de résidence

- A. Informations pratiques
- B. Introduction à la résidence
- C. Vision
- D. Thèmes du programme

### 2. Séjourner à La Becque

- A. Infrastructure
- B. Bourse mensuelle
- C. Frais de déplacement
- D. Visa et documents de voyage
- E. Assurance maladie
- F. Famille
- G. Événements

### 3. Conditions de participation

- A. Profils des candidat·e·x·s
- B. Votre projet et La Becque
- C. Calendrier
- D. Périodes de résidence
- E. Dossier de candidature

# 1. Programme principal de résidence

## A. Informations pratiques

Chaque année au mois de mars, La Becque | Résidence d'artistes ouvre un appel à candidatures pour son Programme principal de résidence. Durant cette fenêtre d'appel d'une durée de deux semaines, les candidat·e·x·s peuvent déposer leur postulation via un formulaire de candidature qui se trouve sur [www.labecque.ch](http://www.labecque.ch). Les dossiers envoyés en dehors de ces dates ne seront pas pris en considération lors des délibérations.

Les candidat·e·x·s peuvent faire une demande pour une résidence d'une durée de trois mois, qui doit avoir lieu durant l'une des trois périodes de résidences trimestrielles annuelles, à savoir janvier-mars, mai-juillet ou septembre-novembre. La période de résidence doit être précisée lors de la candidature et ne pourra plus être modifiée.

Nous invitons les candidat·e·x·s à prendre connaissance des conditions de participation, des directives et des FAQ avant de nous transmettre une candidature. Pour toute question supplémentaire, merci de nous contacter à : [applications@labecque.ch](mailto:applications@labecque.ch).

## B. Introduction à la résidence

Située sur les rives du lac Léman à La Tour-de-Peilz, entre Vevey et Montreux, proche de tous les pôles culturels et naturels de Suisse, La Becque reçoit sur son site des artistes de tous horizons. C'est dans un cadre de vie et de travail exceptionnel que les résident·e·x·s sont invité·e·x·s à développer leur projet.

La résidence de La Becque offre un temps particulier de recherche et de réflexion artistiques à ses résident·e·x·s, plutôt qu'un point de pression productiviste supplémentaire dans leurs parcours. Profondément convaincue de l'importance de ces instants de développement, La Becque s'intéresse principalement à faciliter les phases de recherche, de réflexion et autres modes de transition dans le travail artistique. Plutôt que de capitaliser sur les créations de ses résident·e·x·s, elle a pour objectif d'accompagner les artistes dans leur développement à long terme.

Les rencontres et les collaborations entre artistes et autres acteur·rice·x·s de la création contemporaine sont d'une importance fondamentale lors des phases de développement de projets artistiques. La Becque s'attache à suivre ces étapes transitoires et ouvertes, que ce soit sur le propre site physique de la résidence et par le biais de l'infrastructure à disposition sur celui-ci, ou en collaboration avec des institutions partenaires. Si la production finale n'est pas au cœur du travail de la résidence, l'institution se réjouit de voir, et potentiellement de soutenir, l'émergence et la concrétisation ultérieures de projets issus de résidences.

Des événements publics tels que des formats de discussion et des Open Studios sont régulièrement organisés à La Becque, avec et pour les résident·e·x·s. Plutôt que d'être l'unique aboutissant des périodes de résidences, ces instants de rencontre avec le public constituent des opportunités de formalisation intermédiaire, de visibilité et d'échange public pour les résident·e·x·s.

En plus de son Programme principal de résidence, La Becque a lancé plusieurs programmes de résidences en partenariat, notamment avec des écoles d'art de Suisse romande et avec Pro Helvetia – Fondation suisse pour la culture. Les lauréat·e·x·s du

Programme principal seront donc naturellement amené-e-x-s à fréquenter durant leur séjour des artistes soutenu-e-x-s par d'autres programmes et auront ainsi accès à des contextes et réseaux institutionnels et collaboratifs supplémentaires.

## C. Vision

Le Programme principal de résidence accorde une attention particulière aux projets explorant les interactions entre la nature, l'environnement et la technologie, notions qui sont plus que jamais entrelacées et au cœur des préoccupations contemporaines.

Nous étudions ces notions dans un environnement particulièrement riche, d'une beauté à la fois évidente et ambivalente. Le site de La Becque, avec son luxuriant jardin au bord du lac Léman, offre un paysage autonome particulier dans lequel puiser des idées. Ce jardin, partiellement inspiré par l'artiste et activiste britannique Derek Jarman, offre une porte d'entrée particulière sur la manière dont nous aimons penser les thèmes précités. Il est en quelque sorte une métaphore qui ancre les questions qui nous intéressent et leurs ambiguïtés.

La nature, là où elle est façonnée artificiellement dans un environnement, n'est jamais figée et réclame souvent son droit à la perte de contrôle et au débordement. Son effusion multisensorielle, son abondance et ses alliages inédits se heurtent souvent aux méthodes scientifiques d'évaluation et de catalogage. Celle qui, dans son ambivalence la plus forte, est « irrémédiablement abîmée et pourtant vivante » (Ensore, 2016) parle, interroge et bouscule sa réalité et, de ce fait, la nôtre. De l'urgence de cette réflexion, il nous faut donc apprendre à avoir une approche critique et attentive des enjeux qui la concernent et ainsi manier avec précaution les outils dont nous disposons pour connecter ces différentes réalités.

Pour ce faire, un dépassement de l'exceptionnalisme centré sur l'humain doit avoir lieu ; « décoloniser la nature » (T.J. Demos, 2016), c'est articuler un changement sur la manière dont les sciences sont abordées, en considérant les multiples intrications possibles. À ce propos, les recherches proposant des méthodes d'analyse post-anthropocentriques, sociales, politiques, scientifiques, technologiques et économiques sont nombreuses. Toujours selon Demos, l'art joue un rôle potentiellement central dans la définition d'une « problématique cosmopolitique non-unifiée » : il peut fournir une plateforme favorisant les pratiques spéculatives, le questionnement philosophique et les expérimentations conceptuelles touchant à notre relation à la nature. Alors, à l'instar de ce que Alfred Whitehead a appelé « un appât pour sentir » nous invitons des artistes qui elles et eux aussi aiment à susciter des possibles.

Le fait que ces préoccupations émergent à un moment où le développement informatique à l'échelle planétaire a vu émerger ce qui s'apparente à une seconde peau numérique pour la Terre accroît la complexité des interactions nature-technologie. Les notions de « sensing layer » (Benjamin Bratton) ou de « digital sensorium » (Digital Earth Fellowship) évoquent une mégastucture technologique mondialisée qui permet autant de capter et de modéliser notre réalité physique que d'agir sur elle, sollicitant alors une réflexion sur la manière dont nature et culture s'entrechoquent et les multiples possibilités de lier ces deux notions.

## D. Thèmes du programme

Nous encourageons les candidat·e·x·s à faire état de leurs méthodologies de recherche par les moyens de l'art pour construire leur dossier de candidature.

Une liste non exhaustive de sous-thèmes et de domaines à explorer dans le cadre de notre résidence pourrait par exemple comprendre : l'interrogation de la notion d'Anthropocène et l'analyse des acteur·rice·x·s, des institutions et des infrastructures technologiques qui la composent ; la mise en lumière des vecteurs d'exploration et d'extraction par lesquels nous abordons la nature ; l'examen des processus connexes de décolonisation à l'œuvre dans les actes de « décolonisation de la nature » ; les ambivalences contemporaines entre environnement « naturel » et infrastructure technologique ; examiner les modes de « traduction » de données naturelles par des moyens et des médias artistiques ; s'intéresser aux remises en cause des modes établis de mesure de ce qui nous entoure, tout comme aux opérations de décentrage de l'humain au sein de la nature.

Nous insistons sur le fait qu'il ne s'agit que de quelques exemples de pistes thématiques qu'un dossier de candidature pourrait explorer plutôt que d'une liste sine qua non. Il est important pour nous d'ouvrir un champ d'action volontairement large et de soutenir un éventail diversifié de projets qui développent de nouvelles écologies de pensée et de pratiques artistiques.

## 2. Séjourner à La Becque

### A. Infrastructure

#### Logement

Les artistes en résidence disposent d'un appartement pour vivre et travailler pour la durée de leur séjour. Les appartements sont spécialement conçus pour recevoir des artistes. Chaque appartement dispose d'une surface de 80 m<sup>2</sup>. Il comprend une cuisine entièrement équipée, une machine à laver et un séchoir, une salle de bain, une chambre à coucher séparée et un espace de travail flexible d'environ 40 m<sup>2</sup>, avec en plus une terrasse face au lac Léman.

Un séjour confortable sur la durée d'une résidence entière est possible pour deux adultes ou pour une petite famille. Pour les collectifs de trois adultes et plus, nous conseillons aux candidat-e-x-s d'organiser leur séjour en fonction des besoins du projet et des limitations du logement.

#### Studios de travail

En fonction des besoins définis par leur projet de résidence, les résident-e-x-s se verront accorder l'usage exclusif ou partagé d'un espace studio supplémentaire. Nos studios disposent d'une surface de 30 m<sup>2</sup> chacun, avec une hauteur de plafond de 3,70 m, et bénéficient d'une excellente lumière naturelle.

#### Studio son

La Becque dispose d'un studio de musique et d'enregistrement professionnel équipé d'un ordinateur avec une licence Ableton Live, d'un piano, de tables de mixage, de micros, etc. La liste complète du matériel est disponible sur demande.

#### Ateliers bois et céramique

Les résident-e-x-s ont accès à l'atelier bois de La Becque qui regroupe de nombreuses machines pour la découpe et l'assemblage de pièces en bois. Un atelier destiné à la production céramique est également à disposition, équipé d'un four de 45cm x 60cm et d'un tour de potier.

Une imprimante 3D (Bambulab AMS 2) est également à disposition des artistes.

### B. Bourse mensuelle

Les résident-e-x-s recevront une bourse mensuelle de CHF 1'500 pour couvrir les frais de la vie quotidienne et les coûts de production. Le montant de la bourse est adapté pour les collectifs, jusqu'à hauteur de CHF 2'500 pour le groupe.

Si le projet de résidence prévoit d'engendrer des coûts conséquents de production, il incombe aux résident-e-x-s de trouver des fonds supplémentaires à la réalisation de leur projet.

### C. Frais de déplacement

La Becque participe aux frais de déplacement des résident-e-x-s de leur lieu de résidence jusqu'à La Tour-de-Peilz, sous réserve d'une validation préalable.

## D. Visa et documents de voyage

Les résident·e·x·s sont tenu·e·x·s d'entreprendre elleux-mêmes les démarches administratives quant à l'obtention de leur visa ou autres documents de voyage nécessaires pour séjourner en Suisse. La Becque leur fournira de l'assistance pour ces processus, dans la mesure de ses capacités.

## E. Assurance maladie

Les résident·e·x·s doivent également s'assurer qu'ils ou elles disposent d'une assurance valide couvrant l'assistance médicale et les accidents pendant leur séjour en Suisse. Une fois sur place, les résident·e·x·s bénéficieront d'un encadrement et d'aides administratives liées aux éventuels soins médicaux, assurées par l'équipe de La Becque.

## F. Famille

La Becque est aussi flexible que possible pour faciliter l'accueil des partenaires et/ou des enfants dans nos différents programmes de résidences. Nous rappelons toutefois que les ressources mises à disposition des résident·e·x·s sont les mêmes s'ils ou elles viennent seul·e·x·s ou accompagné·e·x·s (un appartement, l'accès éventuel, individuel ou partagé, à un atelier, et une bourse mensuelle).

La Becque offre un soutien financier mensuel supplémentaire de CHF 1'000 pour participer aux frais de garde ou d'écolage d'enfants accompagnant leurs parents durant la résidence. La Becque ne propose pas d'accompagnement ou d'activités spécifiques pour les enfants, mais nous dirigeons volontiers les artistes parents vers les différentes structures de garde et scolaires.

## G. Événements et visites

La Becque organise de manière régulière des événements publics sur son site de La Tour-de-Peilz. Ces événements voient un public divers et parfois nombreux investir certains des espaces partagés du site, dont le jardin. Certains de ces événements impliquent les résident·e·x·s dans leur programmation, d'autres pas.

De plus, des artistes invité·e·x·s dans le cadre de ces événements peuvent être conviés à séjourner sur des périodes courtes à La Becque. D'autres séjours pour des artistes, des jurys ou des partenaires de La Becque sont également fréquents.

Les résident·e·x·s sont informé·e·x·s à l'avance de ces événements, de visiteur·euse·x·s ou de « voisin·e·x·s » temporaires. Iels sont invité·e·x·s à participer aux événements et à faire bon accueil aux visiteur·euse·x·s, qui respecteront elleux aussi l'intégrité des résident·e·x·s. La Becque garantit un cadre de vie accueillant et sûr pour l'ensemble de ses hôtes.

# 3. Conditions de participation

## A. Profils des candidat·e·x·s

### Disciplines soutenues

Notre Programme principal de résidence est ouvert aux candidatures d'artistes professionnel·le·x·s suisses et internationaux·ale·x·s travaillant dans un large éventail de disciplines, dont les suivantes :

- Architecture
- Arts de la scène
- Arts média
- Arts visuels
- Commissariat d'exposition, critique d'art et recherche
- Design (design graphique, design de produit, recherche en design)
- Écriture critique
- Film
- Musique et art sonore
- Photographie

### Âge et profil

Les candidat·e·x·s doivent être âgé·e·x·s d'au moins 23 ans au début de l'année de leur résidence.

Le Programme principal de résidence de La Becque vise autant les artistes émergent·e·x·s que les praticien·ne·x·s établi·e·x·s. Cependant, les candidat·e·x·s doivent avoir un statut de professionnel·le·x·s dans leur domaine et ambitionner un perfectionnement de leur pratique.

Les candidat·e·x·s en cours de formation lors de la période de candidature ne peuvent pas se présenter au programme de résidence. Les doctorant·e·x·s qui ont terminé tout leur cursus et qui sont en phase d'écriture de leur thèse peuvent déposer leur candidature.

### Collectifs

Les candidat·e·x·s peuvent postuler en tant que duo ou collectif. Les membres du collectif sont tenu·e·x·s de partager les infrastructures et les ressources mises à leur disposition, à savoir l'appartement et le studio de travail.

Le montant de la bourse mensuelle sera adapté en fonction du nombre de membres du collectif. Nous vous rappelons que, à l'exception du montant de la bourse accordée, les ressources mises à disposition des résident·e·x·s sont identiques, qu'ils viennent seul·e·x·s ou accompagné·e·x·s.

### Fréquence de postulation

Que leur candidature soit retenue ou non, les candidat·e·x·s ne peuvent pas postuler au Programme principal de résidence deux années consécutives.

Cette règle s'applique à toute forme de candidature dans le cadre dudit programme : par exemple, si un·e·x· candidat·e·x· a postulé une année avec une proposition individuelle, iel ne peut pas faire partie d'une candidature collective l'année suivante, et vice versa.

La règle « une fois tous les deux ans » s'applique uniquement au Programme principal de résidence. Un·e·x· candidat·e·x· non retenu·e·x· pour ce programme est libre de postuler à un autre programme de résidence à La Becque l'année suivante, à condition d'être éligible

pour ce programme.

## Langues

Les langues généralement parlées à La Becque sont l'anglais et le français. Une bonne maîtrise de l'anglais est préférable, afin de pouvoir communiquer avec tous·te·x·s les autres résident·e·x·s présents durant le séjour.

Le dossier de candidature peut être rédigé en anglais ou en français.

Nous attirons cependant votre attention sur le fait que certain·e·x·s membres du jury ne parlent pas français et s'aideront d'outils de traduction automatique pour appréhender les dossiers rédigés en français.

## B. Votre projet et La Becque

Dans le descriptif de leur projet de résidence, les candidat·e·x·s doivent démontrer un intérêt explicite pour les thèmes centraux développés au sein du programme de résidence, soit les notions de nature et de technologie et leur interaction l'une avec l'autre.

Les candidat·e·x·s doivent également indiquer clairement en quoi leur projet bénéficierait du cadre de La Becque pour son développement (emplacement, réseaux, ressources naturelles, institutionnelles, etc.) et quelle partie du projet iels prévoient de réaliser durant leur résidence.

En outre, les candidat·e·x·s doivent préciser leurs besoins en matière d'espaces de travail – d'autant plus s'ils ou elles postulent en tant que duo ou en tant que collectif.

## C. Calendrier

Les candidat·e·x·s doivent présenter leur demande dans les délais prescrits. La phase d'appel à candidatures a lieu une fois par année, au mois de mars.

Les lauréat·e·x·s du Programme principal de résidence seront contacté·e·x·s à la fin du processus annuel de jury, au début du mois de juillet de l'année de l'appel à candidature, soit environ trois mois et demi après leur postulation.

## D. Périodes de résidence

- Mai-juillet 2027
- Septembre-novembre 2027
- Janvier-mars 2028

Les candidat·e·x·s doivent spécifier une période de résidence au moment de l'inscription. Cette décision ne pourra plus être modifiée par la suite.

### Spécificités de chaque période

Janvier-mars

- Période propice à l'inspiration et la concentration, idéale pour se recentrer sur un projet.
- Communauté resserrée, échanges plus intimes et discrets avec le public extérieur.

- Saison culturelle dense (grandes expositions trimestrielles; événements saisonniers et foires d'art hivernales – Art Genève, Elevation 1049 Gstaad, etc.; festivals d'hivers pour les arts de la scène et de la musique; etc.)
- Nature en transformation, paysages changeants, accès facile aux paysages hivernaux et montagnards suisses.
- Températures entre 0 et 10 degrés, atmosphère calme.

#### Mai-juillet

- Liberté d'expérimenter et de travailler en extérieur.
- Période la plus plébiscitée par les candidat-e-x-s au Programme : les températures clémentes ou chaudes, le temps passé en extérieur étant souvent associés à une plus grande activité communautaire au sein de la résidence.
- Rencontres et échanges facilités avec le public extérieur.
- Saison culturelle dynamique avec beaucoup d'événements (festivals d'été dans tout le pays, foires d'art majeures dont Art Basel, etc.).
- Nature en pleine effervescence, couleurs vives et atmosphère énergisante, accès facile aux contextes tant lacustres que montagnards de la Suisse.
- Températures entre 20 et 30 degrés, journées longues et lumineuses favorisant l'exploration.

#### Septembre-novembre

- Ambiance propice à la réflexion et à la création.
- Période plus calme qu'en été, offrant un bon équilibre entre échanges et concentration.
- Rentrée culturelle avec beaucoup d'expositions et de représentations (concerts, performances, festivals interdisciplinaires d'automne, etc.).
- Nature en transition, cadre enchanteur, couleurs chaudes et lumière douce.
- Climat tempéré entre 10 et 20 degrés, conditions agréables sans les extrêmes de l'hiver ou de l'été.

## E. Dossier de candidature

### Documentation demandée

Les candidat-e-x-s sont prié-e-x-s de compléter le formulaire en ligne pour le Programme principal de résidence (lien sur [www.labecque.ch](http://www.labecque.ch))

Veuillez joindre au formulaire en ligne un document PDF incluant les éléments suivants et dans cet ordre (max. 30MB) :

- **Résumé** de votre proposition de projet (max. 700 caractères espaces compris)
- **Courte biographie** comprenant une brève description de votre pratique (max. 1000 caractères espaces compris)
- **Description du projet** (max. 2 pages) mettant en évidence :
  - Les aspects du projet que le ou la candidat-e-x a l'intention d'accomplir à La Becque.
  - Les raisons pour lesquelles le projet bénéficierait d'être développé spécifiquement à La Becque.
  - Les réseaux et les milieux auxquels le ou la candidat-e-x souhaite faire appel dans le cadre de son projet.
  - La pertinence du projet dans la pratique du ou de la candidat-e-x.
- **Curriculum vitae** complet (max. 4 pages)
- **Portfolio numérique** (spécifications ci-dessous) :

- Tous les projets présentés doivent avoir été complétés au cours des cinq dernières années, sauf si un projet ultérieur est particulièrement pertinent vis-à-vis du projet de résidence.
- Tout projet effectué avec un-e collaborateur-ice-x doit être crédité comme tel, en spécifiant les rôles de chacun-e-x au sein du projet.

## **Spécifications et particularités demandées pour chaque portfolio**

### **Arts performatifs (danse, performance, théâtre)**

Un portfolio numérique comprenant au moins deux vidéos de deux projets distincts du ou de la candidat-e-x, ou des liens vers ces documents (inclure le mot de passe si nécessaire), ainsi qu'une documentation écrite de ces travaux.

### **Design et architecture**

Un portfolio numérique documentant trois projets représentatifs, avec un descriptif de ces projets ainsi que des extraits d'une production écrite là où cela est pertinent.

### **Film**

Un portfolio numérique comprenant les liens vers deux extraits de 5 minutes pour les longs-métrages (inclure le mot de passe si nécessaire) et les liens vers maximum trois extraits de 5 minutes pour les courts-métrages.

### **Écriture critique, commissariat d'exposition, critique d'art et recherche**

Un portfolio numérique comprenant un extrait de 15 pages minimum et de 25 pages maximum d'un projet d'écriture ou de recherche, avec également les liens vers les travaux publiés du ou de la candidat-e-x.

### **Musique, composition musicale et art sonore**

Un portfolio numérique comprenant des extraits audios de trois projets représentatifs, ou des liens vers ces projets (inclure le mot de passe si nécessaire). La documentation de performance live et des partitions peuvent également être transmises si cela est jugé pertinent.

### **Arts visuels, photographie et arts interdisciplinaires (y compris arts média)**

Un portfolio numérique comprenant la documentation de trois projets distincts. Les projets peuvent être documentés par des images, des scripts, des storyboards, des fichiers audios et vidéos. Dans les cas de projets du domaine de l'art numérique, la documentation doit inclure des extraits du travail permettant aux membres du Jury d'avoir une compréhension suffisante de l'œuvre sans matériel spécifique (de visualisation ou autre).

### **Duo ou collectif**

Pour les postulations en duo ou à plusieurs artistes, les candidat-e-x-s doivent inclure dans le portfolio le nombre de projets demandés par discipline (voir ci-dessus) réalisés en tant que collectif. Si le duo ou le collectif a réalisé moins de projets demandés par discipline en commun, ou n'a pas encore réalisé de projet ensemble, les candidat-e-x-s doivent inclure au maximum cinq projets (au total et pas cinq projets par personne) dans le portfolio qui représentent les pratiques du collectif et/ou de chaque membre du collectif. Idem pour les biographies et les CV, si le duo ou le collectif a déjà travaillé ensemble, une seule biographie et un seul CV suffisent. Si les personnes n'ont jamais travaillé ensemble, les candidat-e-x-s doivent inclure une biographie et un CV par membre du duo ou du collectif.

### **Liens**

Les candidat-e-x-s doivent s'assurer que tous les liens de leur portfolio soient actuels et le demeurent durant une période de consultation par le jury qui est relativement longues (plus

de trois mois). Si certains des liens fournis sont sécurisés par des mots de passe, les candidat·e·x·s doivent s'assurer que ces mots de passe sont fournis dans leurs dossiers, restent actuels et fournissent le niveau nécessaire d'accès aux matériaux protégés pour leur examen critique. Enfin, les documents nécessitant une demande d'autorisation d'accès individuelle, spécifique et ponctuelle, comme par exemple sur certains documents Google Drive protégés, ne seront pas consultés.